

Mission 1

Favoriser l'accès à un médecin traitant

Contact : Ludivine REY

Parties prenantes & Partenaires : Médecins généralistes, secrétariats médicaux, assistantes médicales, pharmacies, IDE/IPA, Collectivités terr., MSP, CPAM, ARS, etc.

Public(s) cible(s) :

- Population du territoire sans MT, avec priorité aux personnes exposées à un risque de rupture de suivi (patients en ALD, personnes âgées, personnes vulnérables, etc.)
- Nouveaux arrivants et les patients dont le médecin cesse son activité.

Infos clés du projet

2022-2023 : 53% MG adhérents sur le projet (+33% en 1 an) ; 313 solutions trouvées, dont 207 patients en ALD

2023-2024 : Déploiement de l'aide au recrutement d'assistantes médicales ; Mise en place du traitement des demandes via Certipair ; 125 demandes traitées, 70 solutions trouvées

2024-2025 : Webinaire assistantes médicales ; RetEx organisés + analyse des situations courantes ; Lancement ligne tel dédiée + diffusion d'un flyer « recherche MT » ; Ordonnance numérique ; 245 demandes traitées, 125 solutions trouvées.

2025-2026 : 30 secrétaires et AM formées aux outils accès aux soins ; Lancement de la médiation en santé ; Déploiement de la messagerie Idomed ; Copil MG CCPU ; 224 demandes, dont 43% solutions trouvées.

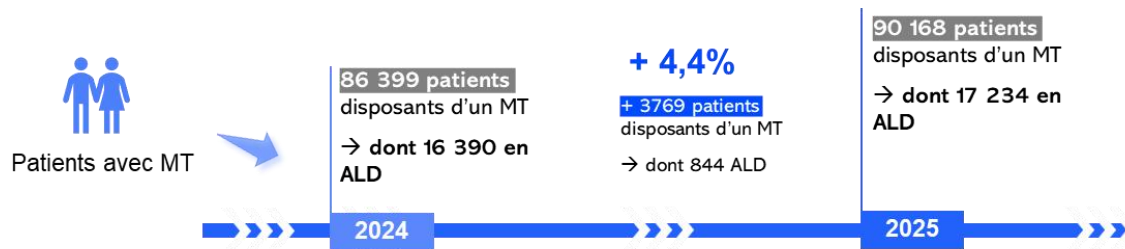
Principales actions de la CPTS

Axes	MISE EN ŒUVRE SYNTHÉTIQUE
Axe 1 – Traitement des demande de patients sans MT	• Elaboration du formulaire : Définition des critères d'inclusion, choix outil Certipair et formation à l'utilisation • Centralisation, traitement, qualification et orientation des demandes (priorisation des demandes patient ALD et/ou vulnérables.)
Axe 2 – Mobilisation des médecins et MSP	• Recensement régulier des capacités d'accueil • Sollicitation des médecins selon secteur et situation • Rencontre et mobilisation des MSP et leurs coordinations
Axe 3 – Mobilisation des secrétariats	• Information/formation des secrétariats (objectif : 100 % des secrétariats savent réorienter vers la CPTS les patients sans médecin traitant) • Harmonisation des messages et des pratiques
Axe 4 – Pilotage par les données	• Suivi mensuel des demandes, profils, délais, orientations et issues • Confrontation avec les données CPAM • Analyse des écarts et des motifs de non-aboutissement
Axe 5 – Médiation en santé	• Déploiement de la médiation en santé : droits, compréhension du système, mobilité, isolement, coordination
Axe 6 - Libérer et renforcer le temps médical	• Déploiement des assistantes médicales et facilitation (binôme partagé, immersion, formation, etc.) • Promotion des dispositifs libérant du temps médical (IPA, protocoles de coop, interne, remplaçants, ect.)

Axe 7 : Adaptabilité du territoire

- Repérage des cessations d'activité & anticipation des patients à réattribuer
- Travail avec collectivités/CLS
- Remplacement et intégration des nouveaux médecins

Impact du projet en chiffres



Difficultés rencontrées

- Certains médecins sont saturés et ne prennent plus de nouveaux patients
- Offre médicale fragilisée par la démographie (14 âgés de +65 ans, soit 20%)
- Augmentation vieillissement de la population de la population
- Demandes dispersées, refus successifs, situations complexes et hétérogénéité des pratiques de secrétariat.